

Rappel...

Soyez patients...

.....nous venons de changer notre programme de gestion informatique !

Après 15 ans de bons et loyaux services, notre gestion informatique devait évoluer vers un système plus performant : il s'agit d'un changement radical.



Ces premières semaines seront, pour nous, pleines de découvertes.

Tout est mis en œuvre pour vous éviter les désagréments provoqués par ce changement.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension !



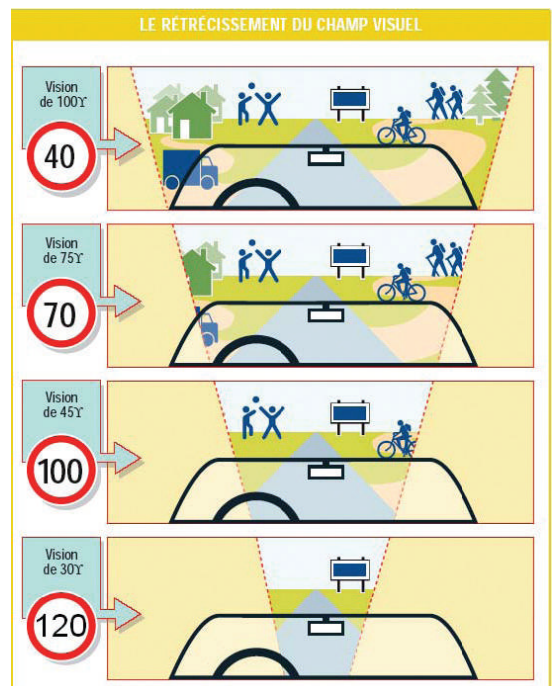
La vitesse

La vitesse aggrave et provoque les accidents. Elle les aggrave puisque, bien entendu, plus on roule vite, plus l'accident est grave. Elle les provoque dans la mesure où elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps et donc d'éviter l'accident. Excessive ou inadaptée, la vitesse est la principale cause de mortalité sur les routes. Or, le risque lié à la vitesse n'est souvent pas correctement perçu par les conducteurs.

La vitesse, facteur d'accident.

La vitesse est un facteur déterminant ou aggravant d'accident et peut être mise en cause dans un accident mortel sur deux. Accepter de réduire sa vitesse de 5 km/h, permettrait de diminuer de 30% le nombre des tués en cas de choc frontal entre 2 véhicules (source : LAB). La vitesse excessive ou inadaptée est présente dans plus de la moitié des accidents (60% des accidents de motos). Si la vitesse ne constitue pas toujours le facteur unique de l'accident, elle en est presque toujours le facteur aggravant: une baisse de vigilance, de mauvaises conditions météorologiques, une inter-distance trop faible, un dépassement dangereux, ou une alcoolémie positive ont des conséquences plus dangereuses lorsqu'elles sont couplées avec une vitesse élevée.

La vitesse est souvent inadaptée aux lieux et aux circonstances. Un véhicule peut rouler trop vite dans une situation donnée (par exemple, en cas de pluie), dans un lieu donné (à la



(Suite page 2)



Visitez

notre site WEB

www.lambinet.be

et utilisez notre adresse Email :

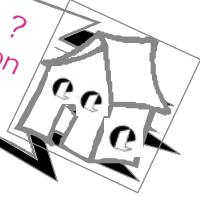
lambinet@lambinet.be



Aide
urgente ?
Appelez
S.O.S. PHONE

il est
accessible
24/24 heures
02/253 22 99

Prêts Hypothécaires ?
Nous vous offrons la raison
de ne pas hésiter !



(Suite de la page 1 : motards en vue)

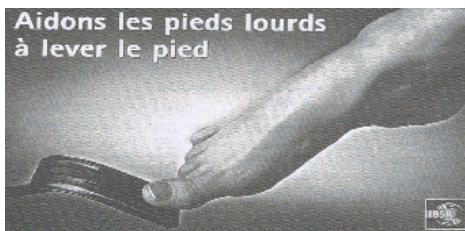
sortie d'une école ou dans un virage), ou encore en fonction de l'état du conducteur (sa fatigue) sans pour autant enfreindre les limites légales. Ce qui importe, ce n'est pas seulement sa vitesse mais sa vitesse par rapport aux autres. La vitesse met enfin en question notre rapport au temps. Aller plus vite fait-il vraiment gagner du temps ?

Rappelons qu'une voiture roulant sur autoroute à 140 km/h au lieu de 120 km/h ne gagnera même pas 10 minutes sur une distance de 100 km.

Les risques liés à la vitesse.

Tout "objet" en mouvement cumule de l'énergie appelée énergie cinétique. À une augmentation de vitesse correspond une augmentation d'énergie cinétique.

Pour arrêter un objet en mouvement, il faut que son énergie



cinétique disparaît: c'est le freinage, qui prend du temps et nécessite une certaine distance (qu'on appelle distance de freinage). Si la

distance de freinage est de 40,5 m lorsque la voiture roule à 90 km/h, elle sera de 72 m à 120 km/h.

Mais la distance de freinage n'obéit pas à une simple loi physique. Le conducteur a aussi besoin d'un temps de réaction pour identifier la situation (la vitesse excessive), prendre une décision adéquate (décider de freiner) et répondre efficacement (freiner). On estime que dans des conditions psychologiques et physiologiques normales, ce temps de réaction oscille entre 0,6 seconde et 2 secondes.

Le temps de réaction dépend étroitement de la vitesse à laquelle on roule. Plus la vitesse est élevée, plus notre champ visuel est restreint ce qui rend plus difficile la perception du danger. À vitesse élevée, les images défilent dans notre cerveau et la décision adéquate pour faire face à un danger est aussi plus difficile à prendre. Pendant ce temps de réaction, le véhicule parcourt une certaine distance en conservant sa vitesse et sa direction.

À cette distance initiale, il faut alors ajouter la distance de freinage dont a besoin tout véhicule en mouvement pour s'immobiliser. Cette distance est fonction de la masse du véhicule, de son adhérence à la route, de la qualité des freins et, surtout, de sa vitesse, et des comportements en cause. D'après une enquête réalisée par l'Inrets, en 1997 (Étude sur les attitudes sociales à l'égard de l'insécurité routière), près de quatre conducteurs sur cinq des pays de l'Union européenne admettent que "conduire trop vite" est une cause majeure d'accidents – la seconde cause, "juste derrière l'alcool".

Par ailleurs, un certain nombre d'automobilistes pensent que le risque lié à l'excès de vitesse dépend directement de l'expérience du conducteur et des conditions de circulation. Le dépassement des limitations semble obéir à un comportement généralisé: c'est le cas pour 60% des automobilistes, 65% des conducteurs de poids lourds et 75% des motocyclistes, tous réseaux confondus.

Les effets de la vitesse sur le véhicule.

La voiture devient moins maniable. Une vitesse excessive rend le changement de trajectoire et la maîtrise du véhicule

plus difficiles, en diminuant notamment l'adhérence des roues.

- ⊗ Il suffit parfois de quelques km/h de trop pour qu'un véhicule fasse une sortie de route dans un virage. Si la force centrifuge est plus forte que l'adhérence, la voiture quitte la route. Pour réduire la force centrifuge, il suffit de réduire sa vitesse.
- ⊗ La consommation de carburant augmente avec la vitesse. Les moteurs et autres éléments mécaniques sont généralement conçus pour être économes et peu polluants, mais seulement aux vitesses réglementaires.

Quelles sont les sanctions ?

Zone lentes :

- ⊗ Zone résidentielle
- ⊗ Zone 30
- ⊗ Dispositif surélevé

Infraction grave de:	20 km	30 km
2 ^{ème} degré	31-39 km/h	41-49 km/h
3 ^{ème} degré	40 km/h et +	50 km/h et +

Limitations de vitesse chiffrées :

- ⊗ Vitesse limitée à 50 km/h en agglomération
- ⊗ Vitesse limitée à 90 km/h hors agglomération
- ⊗ Vitesse limitée à 120 km/h sur autoroute
- ⊗ Vitesse limitée à 120 km/h, min 2 + 2 bandes avec séparateur

Infraction grave de:	?? km	50 km	90 km	120 km
1 ^{er} degré	11 à 19 km/h et +	61-69 km/h	101-109 km/h	131-139 km/h
2 ^{ème} degré	20 à 39 km/h et +	70-89 km/h	110-129 km/h	140-159 km/h
3 ^{ème} degré	40 km/h et +	90 km/h et +	130 km/h et +	160 km/h et +

Dans notre métier, nous avons quelques fois des surprises à la réception d'un constat d'accident :

« Je vous demanderais de ne tenir aucun compte du constat amiable. Vous comprendrez en effet que je fus brusquement pris d'une émotion subite : arrière défoncé, présence de la police, choc psychologique, tout concourrait à ce que je mette des croix au hasard. »

